

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25782**

Intitulé

MASTER : MASTER Administration publique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé	M. Le Président de l'Université Lille 2, Monsieur le recteur de l'académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333r Inspection, évaluation, 340p Services à la collectivité (organisation, gestion), 340t Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (réalisation du service)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le parcours "administration publique" permet de réaliser les activités suivantes :

l'établissement de diagnostic d'une procédure ou d'une organisation à réformer.

l'élaboration et mise en œuvre en pratique de la comptabilité et de la gestion publique

la capacité à prendre une décision, proposer une solution, une option ou une orientation

la pratique en matière de GRH et de management public (encadrement d'agents, l'animation et le pilotage d'une équipe)

l'élaboration d'une veille juridique

la mise en œuvre et au suivi de procédures de marchés publics

la préparation, réalisation, traitement et mise à disposition d'informations exploitables

la pratique et la gestion du contentieux administratif

la mise en œuvre de directives, d'orientations et d'objectifs stratégiques

le contrôle de dossiers, le respect des procédures et l'application de la réglementation en vigueur

Le parcours "administration pénitentiaire" permet de réaliser les activités suivantes :

Mise en application des textes législatifs ou réglementaires

Rencontres avec des partenaires extérieurs et avec les autorités

Management d'agents

Encadrement et animation de groupes de paroles

Rencontres pluridisciplinaires avec les différents acteurs de l'exécution de la peine

Dialoguer avec la population détenue et les personnels.

Rédaction de synthèses et de rapports

Gestion des incidents liées à la détention et à l'exécution de la peine

Suivi des mesures

Réception des partenaires sociaux

- Analyser et l'interpréter des textes législatifs ou réglementaires

- Rédiger des rapports ou notes de synthèse, de documents budgétaires et comptables,

- Analyser une situation du point de vue juridique

- Elaborer un argumentaire adapté,

- Proposer des solutions

- Mettre en place une veille juridique, ainsi que des dispositifs de contrôle d'application de la réglementation en vigueur

- Mettre en œuvre et piloter des projets dans un large champ de domaines propres à l'administration publique (Fixer les objectifs, Evaluer, communiquer tant à l'écrit qu'à l'oral).

- Réaliser une recherche d'informations et de l'exploiter,

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Après obtention du concours de recrutement direct ou indirect l'étudiant intégrera soit l'Administration d'Etat (centrale et déconcentrée ...), l'Administration Hospitalière (Hôpitaux, Etablissements sanitaires et sociaux ...), une Collectivité territoriale.

Il pourra également intégrer une structure de droit privé ayant des missions de service public.

Le parcours "Métiers de l'administration pénitentiaire" vise plus spécifiquement les concours de Directeur des services pénitentiaires (DSP), de Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (DPIP), de Lieutenant Pénitentiaire et de Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP). La maquette du Master permet également de présenter les concours de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Directeur de la PJJ, Educateur de la PJJ), ceux de la gendarmerie et ceux de la police.

Le diplôme permet d'accéder à l'ensemble des postes de catégorie A et B des 3 fonctions publiques (Etat, Hospitalière et Territoriale) soit par voie du recrutement sur concours, soit par recrutement contractuel :

IRA, Inspecteur/contrôleur des finances publiques, des Douanes, de la DGCCRF, du Travail, de la Jeunesse et du sport, Inspecteur de l'Action sanitaire et sociale, service de la Protection judiciaire de la jeunesse, Directeur/conseiller d'Insertion et probation, Directeur des services

pénitentiaires, contrôleur INSEE, conseiller Pôle emploi, Greffier, secrétaire d'administration centrale, SAENES, Secrétaire de Chancellerie, Attaché/secrétaire d'administration Hospitalière, D3S, Directeur d'Hôpital, Attaché/rédacteur Territorial ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1501 : Application des règles financières publiques

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1704 : Management de la sécurité publique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

PARCOUS ADMINISTRATION PUBLIQUE

Semestre 1

UE 1 - Unité d'Enseignements Fondamentaux - 12 ECTS

Séminaire d'actualité du Droit administratif 10 h

Séminaire d'actualité des Finances publiques 10 h

Séminaire d'actualité du Droit constitutionnel et Droit de l'Union européenne 10 h

Séminaire d'actualité d'Economie et des Politiques sociales 10 h

Cycle des conférences : Enjeux sociétaux 20 h

UE 2 - Unité d'Enseignements de Professionnalisation - 11 ECTS

Pratique des Marchés Publics 18 h

Pratique de la GRH et du Management public 18 h

Pratique de la Comptabilité publique et Gestion publique 18 h

Méthodologie de la note de synthèse 15 h

UE 3 - Unité d'Enseignements de Préparation aux épreuves de concours - 6 ECTS

Méthodologie de la dissertation : Place des pouvoirs publics et rôle dans les grands domaines de l'intervention publique 10 h

Méthodologie de la Question à réponse courte 10 h

Langue vivante 20 h

UE 4 - Unité d'Enseignements d'Accompagnement à la Recherche - 1 ECTS

Formation à la Recherche et au rapport de stage 20 h

Semestre 2

UE 1 - Unité Professionnalisante - 26 ECTS

Formation à la Recherche : Séminaire de conduite de projet 10 h

Mémoire + Stage 8-9 semaines

UE 2 - Unité d'Enseignements Méthodologiques - 4 ECTS

Méthodologie et pratique de l'épreuve orale : coaching et mise en situation 20 h

UE 3 - Unité d'Enseignements Libres et Facultatifs - 1 ECTS

Choix facultatif : Activité physique ou Activité Culturelle 20 h

PARCOURS ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Semestre 1

UE 1 - Unité d'Enseignements Fondamentaux - 25 ECTS

Droit administratif 20 h

Droit pénal 20 h

Procédure pénale 20 h

Finances publiques 20 h

Criminologie 20 h

Droit de l'exécution des peines 20 h

Libertés publiques 20 h

Evolution des idées et des faits politiques et sociaux à l'époque contemporaine 30 h

UE 2 - Unité d'Enseignements Méthodologiques - 5 ECTS

Note de synthèse 20 h

Enjeux sociétaux 20 h

Formation à la recherche et au mémoire 20 h

Langue étrangère (anglais-allemand-espagnol) 20 h

Semestre 2

UE 1 - Unité Professionnalisante - 24 ECTS

PPP - Institutions pénitentiaires 30 h

Sciences humaines 20 h

Mémoire + Stage 9 semaines en milieu ouvert/fermé

UE 2 - Unité d'Enseignements Méthodologiques - 6 ECTS

Méthodologie et pratique du grand oral 30 h

UE3 - Unité d'Enseignements Optionnels - 1 ECTS

Choix facultatif : Activité physique ou Activité Culturelle 20 h

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé d'enseignants participants à la formation (responsable pédagogique, directeur de l'IPAG, directeur des études, membres de l'équipe pédagogique...)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé d'enseignants participants à la formation (responsable pédagogique, directeur de l'IPAG, directeur des études, membres de l'équipe pédagogique...)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury composé d'enseignants participants à la formation (responsable pédagogique, directeur de l'IPAG, directeur des études, membres de l'équipe pédagogique...)
Par expérience dispositif VAE	X		Jury annuel proposé par le directeur de l'IPAG et validé par le Président de l'Université.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 Juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://univ-lille2.fr/ofse>

Se reporter au site Internet de l'IPAG de Lille : <http://ipag.univ-lille2.fr/fr/reussite-aux-concours.html>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-lille2.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :